

## Autrans 2011

### Volet Accès public

Intervention introduction du mercredi après-midi

#### **1. Pourquoi un volet « accès public à Autrans » en 2011 ? Idée datée ? Besoin passé ?**

La notion d'accès public a émergé à la fin des années 90, donnant un « cadre de développement » à une multiplication d'initiatives autour de l'accès à la micro-informatique et à Internet.

L'argument principal s'est beaucoup structuré, et continue à s'articuler autour de ceux qui auraient accès, ceux qui ne l'auraient pas. La notion d'accès dominant dans un premier temps, notion progressivement remplacée par celle de l'usage. Ceci a peut-être contribué à « isoler » le champ des pratiques numériques, des champs multiples des pratiques sociales.

Cependant avec l'apparition de la notion « d'usage », prenant la suite de celle de « l'accès », de façon tout aussi floue et parfois caricaturale se met en place une nouvelle approche davantage centrée sur ce que « font les gens » avec ces outils, créant ainsi des grandes typologies d'usages.

Dans ce cadre, les politiques nationales, territoriales, locales se développent autour de l'idée que les usages peuvent être « développés » et « accompagnés », voir anticipés.

Le développement massif du « web social » fait émerger une vision plus contrastée, riche, nuancée sur ce que peuvent produire des politiques « volontaristes » de l'accès public.

Il s'agirait moins « d'alphabétiser numériquement » mais plutôt de faciliter sur les territoires une appropriation citoyenne du numérique, contribuant ainsi à une réorganisation des organisations économiques, sociales et politiques.

Quelle place prennent les acteurs du numérique « pour tous » dans les mutations en cours ?

Un volet « Accès public » à Autrans est peut-être ainsi l'occasion de « baliser » la réflexion, et l'action, autour du sens que les acteurs engagés donnent à leurs projets et missions et d'en repenser la

cohérence.

## **2. De quelles missions parle-t-on quand on parle « d'accès public » ?**

Les missions peuvent être perçues sous différents angles :

- D'un côté l'ambition annoncée est de ne pas laisser se creuser des « inégalités numériques » (avec le risque de continuer à en minimiser l'ancrage dans d'autres inégalités) en se concentrant sur l'accès matériel, le développement de compétences numériques. L'accès public existe alors par le besoin, la nécessité, qu'auraient tous les publics d'être dotés d'un accès aux outils numériques équitable, d'une culture numérique à peu près commune et pouvant se déployer dans les différents champs de vie.
- D'autre part, dans le cadre de développement de politiques publiques, des acteurs territoriaux, des acteurs publics (ou menant des missions de services publics) vont projeter sur l'accès pour tous au numérique la possibilité de résoudre des difficultés liées à l'accès à l'emploi, à la formation, à l'isolement social et vont investir le champ de l'accès public.

Aujourd'hui les acteurs de l'accès public se retrouvent toujours plus sollicités, alors qu'un « discours dominant » tend encore à nourrir l'illusion que la question de l'accès des publics au numérique serait résolue depuis déjà un moment.

Car sont confondus derrière la notion « d'accès au numérique », les réseaux, les outils, les compétences, les utilisations, les usages, les pratiques professionnelles et individuelles, les projets collectifs, etc.

Alors qu'il s'agit de considérer plus finement comment il pourrait y avoir un peu de tout cela, sans exclusive.

C'est souvent paradoxal pour les intervenants qui doivent conquérir une légitimité d'intervention et une reconnaissance de leurs actions au quotidien d'essayer de l'obtenir de ceux là mêmes qui les intègrent « l'air de rien » dans leurs nouvelles organisations.

Un exemple est la difficulté sur de nombreux territoires à « entériner » la façon dont les EPN sont devenus des « soutiens » aux dispositifs d'accès à l'emploi. Les EPN se retrouvent suspectés, parfois, de faire un travail qui n'est pas le leur, de contribuer à la confusion dans les ressources disponibles, alors même que de nombreux espaces sont devenus, de différentes façons des lieux ressources pour les demandeurs d'emplois.

Avec difficultés des acteurs de l'accompagnement à mobiliser les pratiques numériques dans leur accompagnement.

Les acteurs de l'accès public sont parfois eux-mêmes pris dans cette « impression » qu'il n'y aurait « rien de nouveau sous le soleil du côté de l'accès pour tous, de l'accès public ».

La nouveauté devient alors un « critère de pertinence ». Au risque de dissimuler le temps nécessaire aux processus d'appropriation et de transformation, y compris ceux liés au numérique.

Et pourtant les grandes thématiques traitées dans les lieux de l'accès public, les missions dans lesquelles les acteurs de l'accès public s'engagent se démultiplient et se spécialisent

- eAdministration
- recherche d'emploi
- parentalité et médias
- accès des « publics éloignés » (illettrisme, handicap, migrants...ca fait du monde!!)
- développement durable et numérique
- pratiques artistiques, culturelles et numérique
- expression citoyenne et numérique
- internet et politique de la ville
- biens communs numériques

La liste est sans fin.

### **3. Le rôle des acteurs, quels acteurs ?**

Dans cette évolution de l'accès public, les acteurs engagés se diversifient, avec des champs d'actions plus ou moins dédiées au volet « numérique ».

Il ne s'agit peut-être pas de choisir « qui doit agir ? » mais de pouvoir, au contraire, renforcer, faciliter, les liens entre les acteurs de la médiation au numérique (animateurs dédiés d'Espaces Publics Numériques, bibliothécaires, etc.) et les acteurs du développement social.

Et de permettre aux pratiques de médiation numérique « d'infuser » le champ éducatif et social.

### **4. Quelles articulations entre les différents niveaux d'intervention et de structuration**

De l'hyper local au mondial, du voisin au réseau, comment habiter ces espaces ?

Les acteurs de l'accès public ont peut-être aussi cette

responsabilité là, de faciliter les articulations entre les différents niveaux de présence, d'action, d'emprise sur le réel qu'il soit au coin de la rue ou dans une construction en réseau. Cette question du territoire rejoint-elle celle de la coproduction versus celle de la consommation, celle de la coproduction, y compris celle de Biens Communs Numériques ?

Les dispositifs existants autour de l'accès public sont municipaux, départementaux, régionaux, nationaux. Cette grande diversité est riche de par les croisements ainsi facilités, les prises d'initiatives possibles, mais interroge aussi sur la lisibilité des dispositifs, l'accès aux ressources pour le plus grand nombre, l'équité d'accès et d'usages des publics.

## **5. Faut-il repenser les lieux de médiation au numérique, les lieux de pratiques numériques ?**

Entre « lieux dédiés » aux pratiques numériques, lieux intégrés à d'autres lieux de médiation (culturelle, territoriale) la palette est vaste.

Entre un Espace Numérique Mobile en zone rurale, un pôle numérique dans une Bibliothèque Municipale centrale, une offre d'activités autour du numérique dans un Centre Social les points de convergence existent autour d'une mission « de base » mais leurs évolutions seront différentes.

Parler des EPN comme « lieux ressources » reste encore vague et a besoin d'être précisé dans les modalités de mise en œuvre :

- quelles ressources sont ainsi « activables » ?
- pour quels publics ?
- Au sein de quels réseaux, champs ?
- Avec quels modèles économiques ?

Cette question est traitée depuis de nombreuses années, sans que les réponses apportées n'apportent aux acteurs concernés toute la lisibilité nécessaire.

Repenser ces lieux invite peut-être moins à penser le lieu qu'à s'interroger sur la façon dont évoluent et sont menées les missions. C'est une évidence, peut-être mais cela n'est pas toujours « porté » par les territoires, la question de la pérennité de l'espace, des dispositifs masquant le besoin de réinterroger la façon dont l'acteur public construit la place de l'accès public, avec les acteurs de cet accès.

Repenser les lieux ne peut se faire qu'à partir des lieux eux-mêmes mais signifie se situer sur des territoires et dans des

réseaux d'acteurs mobilisés autour des pratiques numériques, de façon « ouverte » et non forcément « sectorisée ».

### **Conclusion/interrogation en deux points**

1. Ne pas « abandonner » l'idée que l'usage du numérique ne « va pas de soi»

Les notions d'inclusion sociale et d'empowerment (prise d'autonomie) font sens dans la façon dont se pense le rapport aux outils, aux technologies, aux habiletés, aux compétences, à la littératie numérique. Condition nécessaire, si non suffisante pour faire des choix éclairés.

2. Penser l'accès public numérique, c'est aussi penser l'espace public ?

## **Intervention du jeudi matin**

Avant d'essayer d'imaginer l'avenir, cela peut-être intéressant de regarder d'où nous venons.

Comment la mémoire collective, individuelle de ce qui a marché, de ce qui a été « manqué, autour de l'accès public peut nous aider à poser des bases pour construire ensemble ou en tous les cas garder les liens nécessaires pour contribuer à ce que les actions des uns et des autres structurent aussi une compréhension publique de ce qui se passe.

En s'ouvrant à des acteurs de champs connexes, mais qui n'utilisent pas forcément les mêmes mots, qui ne se reconnaissent pas dans la même histoire cela devient peut-être aussi intéressant/important d'essayer de raconter un peu ce qu'a été cette histoire là...

Nous allons proposer un « outil » simple, qui permettrait non pas de construire une histoire « à sens unique » mais de rendre compte de ce que produisent les croisements des uns et des autres, les moments de convergence fortes, les temps de latence et de comment au fil du temps le « champ » de l'accès public, de l'accès pour tous, de la e-inclusion définit, redéfinit ses contours.

Cette histoire s'inscrit à la fois sur des territoires, du plus « local » au niveau international, sachant qu'ici il manque la ligne de vie internationale, elle est représentée par le niveau européen.

Chacun à travers ses projets, ses préoccupations peut se retrouver dans chacun des niveaux et dessiner, sa « propre histoire ».

Cette « frise » est en licence Creative Commons, elle est ouverte et modifiable et réutilisable à loisirs...